

Compte rendu de la CAPD du lundi 12 octobre 2015

La séance démarre à 14h00.

1- Approbation des PV des CAPD du 2 juillet 2015 et du 2 septembre 2015

Les PV ont été signés.

2- Avancement des professeurs des écoles classe normale

Barème : AGS + Note

Cette année l'utilisation des reliquats a permis 3 promotions supplémentaires et 2 modifications de rythme (de choix à grand choix).

Julien COLOMBEAU se félicite de l'utilisation des reliquats. Cette avancée était une demande de longue date du SNUipp-FSU qui a enfin abouti en 2012 : elle permet d'augmenter le nombre des bénéficiaires de l'avancement.

La Secrétaire Générale indique qu'après calcul, les changements de rythme n'ont pas permis d'obtenir le reliquat nécessaire pour une promotion supplémentaire.

Echelon	Grand choix			Choix			ancienneté	
	Nb de promouvables	Nb de promus	Barème dernier promu	Nb de promouvables	Nb de promus	Barème dernier promu	Nb de promouvables	Nb de promus
3							7	7
4							4	4
5	15	4	15.500	0	0	0,000	17	13
6	22	7	20.000	14	9	19.497	6	1
7	24	7	23.500	27	19	23.386	27	9
8	39	12	27.150	23	15	27.000	23	9
9	24	7	32.161	11	8	33.425	9	2
10	26	8	45.406	23	16	38.000	6	6
11	18	5	52.425	9	6	49.433	4	4

Sandrine GORGEON regrette la prise en compte de la note dans les barèmes. Le SNUipp-FSU 23 estime qu'il s'agit d'une source d'injustice du fait des écarts de notation liés aux changements de grille et aux retards d'inspection. Le SNUipp-FSU avait écrit à l'IA-DASEN pour demander que les notes ne soient pas prises en compte cette année pour les promotions (rappel : la note a été divisée par 2 pour le mouvement sans gêner celui-ci). Nous n'avons jamais reçu de réponse !

L'IA-DASEN répond qu'elle ne changera pas départementalement la prise en compte de la note mais qu'elle est prête à en discuter en cas de demande académique pour en ajuster le poids.

Le SNUipp-FSU regrette que ce qui avait été possible pour le mouvement ne le soit pas pour les promotions.

Vote : Pour : 5 (administration) ; Abstention : 5 (SNUipp-FSU 23)

3- Avancement des professeurs des écoles et directeurs d'établissements spécialisés hors-classe

L'avancement dans la hors-classe est automatique et au même rythme pour tous (ancienneté).

En 2015-2016 il y aura 11 passages à l'échelon 6 et 7 passages à l'échelon 7.

Julien COLOMBEAU rappelle que le SNUipp-FSU revendique l'avancement de tous au rythme le plus rapide et l'obtention d'un corps de professeurs des écoles à 1 classe avec un indice terminal à 783 accessible à tous.

Vote : Pour : 5 (administration) ; Abstention : 5 (SNUipp-FSU 23)

4- Candidatures au plan de formation départemental

21 stages et 128 PE ont candidaté.

2 stages vont être complétés avec des publics désignés : pratique des échecs (priorité académique) et natation (des questions arrivent au niveau des CPC. Ces personnels seront donc contactés pour participer au stage où « ils pourront obtenir des réponses »).

Stage enseigner le vocabulaire au cycle 3 (10 places)

9 personnes sont retenues : Julien RIVET, Jean SAMPIERI, David GOURDON, Magali ESPRIMONT, Pascale JAMET, Sylvie SOURIS-DEBERNARD, Julie ORHAN, Valérie BURDON, Alexandra LAMOUREUX

Stage production écrite au cycle 2 (10 places)

7 personnes sont retenues : Julien RIVET, Marc PATINGRE, Thérèse DEGRAIS, Catherine PAQUET-TOURNIER, Sophie MARCILLAT, Marie-Chantal LECLUSE, Alexandra LAMOUREUX

Stage pratique des échecs à l'école (10 places)

4 personnes sont retenues : Nicolas COUDERT, Claude-Dominique GREGORI SADRIN, Patrice COURTEAUD, Julia CHABANAIS
Une relance aura lieu pour compléter ce stage qui est "une priorité académique".

Stage gérer les troubles du comportement (8 places)

12 personnes sont retenues : Melody BRAMI AGABRIEL, Céline GUICHARD LEGRAND, Meleine TAILLER, Adeline GAIGNE, Sylvie FICHANT, Laurence GARETIER, Sandrine ROGER, Valérie REDEMPT, Virginie SOUBRANT, Florence SCOT, Sébastien BINET, Jennifer PASCAL

Stage compréhension des textes documentaires (10 places)

10 personnes sont retenues : Ludovic MARC, Eloïse DEGAINÉ, Dominique FERNET, Marie-Chantal LECLUSE, Christine MIQUEL, Marie-Pauline VALADEAU, Isabelle RANVIER, Fabrice COUEGNAS, Alain DESSEAUVE, Valérie MAFAITY.

Les deux stages de même nom sont fusionnés, le lieu reste à définir.

Stage l'orthographe au cycle 3 (10 places)

19 personnes sont retenues : Marie-Pierre DE BRITO ABRANTES, Olivia CLOT, Jérôme JEOFFRION, Sandrine DURBIN, Frederick ANGOIN, Sylvie FICHANT, Marie-Pauline VALADEAU, David GOURDON, Florence MARTINET, Marc SCHOONAERT, Sabrina ELLION, Sylvie SOURIS-DUBERNARD, Julie OHRAN, Carole MAZOUA, Cédric BIELARZ, Solenne GRAZIANI, Carole BEN TOUMIA, Alexandra LAMOUREUX, Jennifer PASCAL,

Deux sessions seront proposées.

Stage pédagogie et didactique de la natation (8 places)

3 personnes ont été retenues : Fateh MAATALLAH, Julien PAULY, Alexandra LAMOUREUX.

6 personnes ont été ajoutées par les conseillers pédagogiques EPS après des demandes de leur part concernant la natation : Lucie DOUCET, Marie MAILLOT, Floriane POLLI, Emilie POZZO, Charlotte PRESSINAT, Antoine WEENS.

Stage action de sensibilisation au handicap (10 places)

4 personnes sont retenues : Samia AYADI, Emmanuelle ARTIGUE, Baptiste CHAULET, Corinne DECOUTEIX.

L'IA-DASEN présente le projet avec fusion des stages "action de sensibilisation au handicap" et "naître à l'empathie".

Fanny TISSANDIER fait remarquer le caractère très particulier du stage "naître à l'empathie" (qui n'est pas équivalent à une sensibilisation au handicap) et demande le maintien du stage.

L'IA-DASEN accepte finalement d'effectuer une relance pour ce stage dans le courrier du jeudi.

Stage climat scolaire et pédagogie coopérative (15 places)

20 personnes sont retenues : Christine MIQUEL, Fanny BARANOWSKI, Jérôme JEOFFRION, Laetitia BARBANCHON, Claire FAUGERE, Luc MARQUES, Francis LARPIN, Magali ESPRIMONT, Isabelle NEYRAT, Fabrice COUEGNAS, Bénédicte DUQUEROIX, Aurélie LE BRAS, Pascal SIDRAT, Marie-Chantal LECLUSE, Magali MEDEAU, Cécile CALAME, Fateh MAATALLAH, Stéphanie BELLEY, Annick AUCLAIR, Julia CHABANAIS

Deux sessions seront proposées par l'OCCE. L'animatrice refuse de dédoubler les animations pédagogiques pour pouvoir assurer les dédoublements de stages.

Stage Naître à l'empathie : le jeu des trois figures (15 places)

12 personnes sont retenues : Marc PATINGRE, Peggy MEIRE, Coralie MOREAU, Laetitia BARBANCHON, Julien PAULY, Maryline COINDAT, Fanny LAPORTE-CADILLON, Céline VIEIRA DO VALE, Frédérique MORLHON, Valérie MAFAITY, Colette DELBOS, Valérie RIBAUT

Stage concevoir, mettre en œuvre un parcours EAC (20 places)

19 personnes sont retenues : Nathalie GROZIEUX DE LAGUEREN, Régine JUNCKER, Muriel SMIRNOFF, Marie-Alice JARMUSZEWICZ, Julia BONNEAU, Monique FARIN, Pascale JAMET, Colette DELBOS, Isabelle PIQUET, Pascal SIDRAT, Vanessa VERGEON, Marylène LANA, Amélie LEGRESY, Emilie LAGRANGE, Claudine LAMBERT, Alice OUDJEDI, Sylvie MALEON, Céline BERNON, Colette DELBOS, Vanessa VERGEON, Claudine LAMBERT

Les deux stages de même nom mais de thèmes différents (documentaire et photographie) ont été fusionnés. Le nouveau stage sera découpé en deux sessions. Mme Bodevin ayant proposé des adaptations pour satisfaire chacun.

Stage utiliser un ENT (ICONITO+) (10 places)

5 personnes sont retenues : Philippe CHAVANT, Germain DURAND, Pascal SIDRAT, Carole MAZOUA, Valérie RIBAUT

Stage ELVE et numérique (10 places) et production d'écrit et numérique (10 places)

15 personnes sont retenues : Julien RIVET, Sylvie MALEON, Laurence DUMINIL, Sylvie FAYARD, Sonia FAYETTE, Olivier VACHON, Isabelle NEYRAT, Fabrice COUEGNAS, Sandrine DUBOUI, Marie-Chantal LECLUSE, Marie-Christine MARTIN, Valérie BURDON, Jennifer PASCAL, Isabelle GIRDAL-LATOUR, Pascale JAMET.

Les deux stages ont été fusionnés à la demande du formateur qui adaptera le contenu.

Stage arts visuels et numérique (10 places)

10 personnes sont retenues : Sylvie MALEON, Elodie CHASSAGNE, Marie GOURDON, Muriel SMIRNOFF, Ghislaine CERCLAY, Sophie MARCILLAT, Valérie MAFAITY, Véronique RIBIERE, Valérie BURDON, Lionelle KOPP

Deux personnes étant en doublon sur les 2 stages numériques, l'animateur prendra contact avec eux pour savoir s'ils sont intéressés par le deuxième stage.

Stage ASH et logiciels adaptés (10 places)

9 personnes sont retenues : Julien RIVET, Emmanuelle ARTIGUE, Régine JUNCKER, Laurence OSTERMEYER, Corinne DECOUTEIX, Frédérique MORLHON, Marc SCHOONAERT, Colette DELBOS, Amélie LEGRESY

Stage internet responsable et les outils du web (10 places)

6 personnes sont retenues : Julien RIVET, Régine JUNCKER, Elodie CHASSAGNE, Christophe RUBY, Colette DELBOS, Amélie LEGRESY

Stage accueil moins de trois ans, 1^{ère} scolarisation (10 places)

10 personnes sont retenues : Pascale GOLAY, Marie FAUVAUD, Pierre-Sylvain PINAUD, Cécile LEMAIGRE, Brigitte SIMON, Michèle BOURRAT, Samantha BARRAUD, Julie ORHAN, Pascale VINCENT, Célia PASCAL

Stage la construction du nombre en maternelle (10 places)

20 personnes sont retenues : Emilie GUILLON, Hélène BOTELLA, Marie GIANGIOBBE, Pierre-Sylvain PINAUD, Céline BASTIDE, Marie-Christine GEAY-DEBORDE, Sylvie FOUSSADIER, Sandrine ROGER, Sophie MARCILLAT, Christine THIEBOT, Bénédicte CESBRON, Julien PAULY, Alain DESSEAUVE, Cécile LEMAIGRE, Germain DURAND, Samantha BARRAUD, Delphine Giraud, Solenne GRAZIANI, Pascale VINCENT, Marie SOZEAU

Deux sessions seront proposées pour ce stage.

Julien COLOMBEAU demande pourquoi les 3 premiers candidats sur liste complémentaire ont un barème supérieur au 1^{er} candidat admis, tout en rappelant que ce classement est caduque du fait de l'ouverture d'une deuxième session. L'IA répond qu'il s'agit d'un problème informatique.

Formation directeurs :

L'IEN de Guéret I indique qu'une demi-journée de formation pour les nouveaux directeurs a eu lieu notamment pour rencontrer leurs tuteurs. Elle précise par ailleurs que la formation des directeurs va s'étaler sur l'année et que trois des cinq semaines statutaires de formation sont prévues. L'administration s'était engagée en conseil de formation de juin 2015, à la demande des représentants du personnel, à intégrer les directeurs mis en situation et les chargés d'école à la formation des directeurs. Or ça n'a pas été le cas. L'administration s'engage à un accompagnement de proximité de ces personnels par les équipes de circonscription. Le SNUipp-FSU insiste sur la nécessité d'une réelle formation pour ces personnels.

Vote : POUR : unanimité

Explication de vote : Christophe RUBY se félicite que tous les collègues ayant demandé des stages aient accès à la formation continue mais regrette que certains thèmes de stage soient "dilués" lors de la fusion de stages alors qu'une attention particulière est portée au maintien d'autres thèmes pour lesquels il y avait moins de candidats.

5- Informations diverses

La Secrétaire Générale indique qu'un personnel a demandé à changer sa quotité de temps partiel.

La Secrétaire Générale présente 3 radiations de l'Education Nationale prononcées en fin d'année scolaire 2014-2015 à la demande des personnels concernés.

6- Questions diverses

- Indemnités des PESA : nous souhaitons connaître le calcul employé par l'administration pour le versement des indemnités dépendant du décret 2006-781.

La Secrétaire Générale propose d'attendre la réponse du service juridique du Rectorat qui a été saisi vendredi 9 octobre, après que nous ayons déposé les questions diverses le jeudi.

Fanny TISSANDIER précise que le cas s'est déjà présenté l'année dernière et regrette la lenteur de l'administration à s'interroger sur le sujet alors que c'est une question diverse déposée depuis un an. Elle ajoute qu'il est compliqué pour les PESA de se déterminer entre les deux indemnités sans avoir d'informations précises.

- Inscription MFIN : Nous souhaiterions connaître les candidats aux modules de formation d'initiative nationale et les suites données à ces inscriptions.

Une candidature a été déposée pour le stage scolarisation des élèves et adolescents.

L'IA-DASEN n'autorise pas le départ en formation pour des raisons de budget.

Pour répondre à ces attentes, ce personnel a été intégré au stage ASH 251 et à l'animation pédagogique "troubles du comportement".

Julien COLOMBEAU fait remarquer qu'un autre personnel a fait remonter une candidature pour un stage second degré sur

l'accueil des élèves présentant des troubles d'apprentissage. Les services n'ont pas vu passer cette candidature !!!
L'IEN de Guéret II propose de voir sur le Plan Académique de Formation ce qui pourrait correspondre à ses attentes, notamment dans les formations de proximité.
Fanny TISSANDIER déplore le fait que l'administration creusoise n'ait pas les moyens de former les personnels qui en font la demande, en contradiction avec les textes réglementaires.

- Temps partiels : nous souhaitons être destinataires des quotités réelles travaillées par les collègues à temps partiels.

Julien COLOMBEAU précise la demande : les documents fournis en juin étaient imprécis du fait des postes et des horaires changeants. Nous demandons une mise à jour des documents.

La responsable de la DIPER indique qu'une version actualisée de la liste sera transmise aux représentants du personnel.

- Remplacement : Nous aimerions connaître les critères de choix de remplacements en ce début d'année.

La SG indique que cette question ne dépend pas de la CAPD et n'accepte de traiter que les cas individuels.

Fanny TISSANDIER précise que le flou concernant les missions demandées et le secteur d'intervention met à mal les postes de TRS (dont les 25% réglementaires sur l'école de rattachement) et de brigades (FC et congé dont les spécificités ne sont plus respectées). Le mal-être ressenti par les personnels concerne bien des situations individuelles et démontre le manque de moyens, augmentant . Elle demande pourquoi certains remplaçants font des services de TRS alors que des TRS sont en sous-service.

La Secrétaire Générale indique que c'est pour anticiper les besoins du territoire.

Elle demande la justification des traitements différents pour les 3 personnels titulaires remplaçants en poste à l'ITEP d'Evaux les Bains.

La responsable de la DIPER indique qu'un personnel remplace sur un congé maternité et peut bénéficier de l'ISSR. Les deux autres personnels sont positionnés à l'année sur des postes vacants et peuvent donc bénéficier des indemnités de déplacement et des frais de repas.

Le SNUipp-FSU23 demande à ce que tous les personnels perçoivent l'ISSR, liberté qui est laissée aux DASEN de manière exceptionnelle. L'IA refuse et botte en touche, renvoyant au service comptable du rectorat.

La SG indique que ces questions ne relèvent pas de la CAPD mais du champ de l'organisation générale.

- Simplification administrative : Nous souhaiterions connaître les suites données au groupe de travail sur la simplification administrative.

La SG indique que le nouveau site de l'inspection devrait être actif après les vacances d'automne. Il ne faut pas hésiter à faire remonter tout manque afin que le site s'améliore.

Marie-Claire BOUCHER évoque à ce propos la demande de l'IEN de faire remonter le tableau des 108 heures. Elle souligne le manque de confiance de l'institution vis-à-vis des enseignants. En cas de volonté de contrôle, preuve de ce manque de confiance, une demande d'information en fin d'année semblerait plus adaptée à la réalité du terrain.

- Coordonnateur REP : nous souhaitons être destinataires de la fiche de poste du coordonnateur REP.

La Secrétaire Générale indique que la fiche de poste dépend de l'organisation générale alors que la lettre de mission dépend de la CAPD. Après reformulation de la question, l'IA-DASEN indique que la lettre de mission qui n'a pas encore été faite à ce jour doit se faire sous la responsabilité conjointe de l'IEN et du chef d'établissement et que de toute façon des consignes orales des tâches ont sans doute été données.

- Services Civiques : Des écoles ont été contactées pour accueillir un service civique, nous souhaiterions connaître les modalités d'accueil et l'impact sur le travail des personnels.

L'IA-DASEN explique les critères de choix pour que les écoles soient éligibles : ZEP, politique de la ville, présence d'ULIS école, liaison école/collège, articulation scolaire/périscolaire. Les écoles éligibles sont Bonnat, Prévert maternelle et élémentaire, Guéry et Cerclier, Jean Macé maternelle et élémentaire et Paul Langevin, Felletin, Bourganeuf, Parsac, Tristan L'Hermite et Fossé des Canards, Jules Ferry maternelle et élémentaire. Ce ne sont pour l'instant que des appels d'offres qui sont faits en attendant de trouver des gens qui correspondent aux profils.

Marie-Claire BOUCHER regrette qu'une fois de plus les petites écoles de campagne soient oubliées.

L'IA répond que les petites écoles ne sont pas ciblées à cause de difficultés de recrutement présumées. Le recrutement est effectué par le Rectorat en fonction d'une fiche de poste, les candidats peuvent postuler via le site du service civique pour une mission de 30h par semaine sur 8 mois.

Ces personnels seront mis à disposition de « référents » ou « tuteurs », l'administration ne connaît pas le

statut précis. Christophe RUBY s'étonne de la difficulté de recrutement : à l'époque de l'aide administrative beaucoup de candidats avaient postulé, en milieu rural notamment. Il demande si les « référents » ont été informés de leur titre, quel sera leur rôle et s'ils percevront une indemnité pour ces missions supplémentaires. L'administration répond que leur rôle sera à voir après le recrutement, la perception d'une indemnité dépendra de leur titre. Quant aux personnels en service civique, leurs tâches seront définies en fonction des besoins identifiés par les écoles.

- RASED : Nous aimerions connaître la politique départementale concernant les interventions des RASED ainsi que les enveloppes budgétaires qui leur sont alloués.

Les personnels des RASED ne disposent pas d'une enveloppe particulière, le budget utilisé pour tous les déplacements, y compris RASED donc, de 2014 était d'environ 52000€. Les retards de paiement ont été rattrapés selon la SG.

Fanny TISSANDIER dénonce les refus d'emplois du temps qui ne sont pas réglementaires puisque les membres du RASED sont les seuls qualifiés pour analyser les besoins du territoire qu'ils couvrent, en lien avec les équipes des écoles, comme le précise la circulaire de 2014. L'IEN de G1 rétorque que les IEN sont responsables des personnels et que les missions d'aide sont soumises à autorisation pour des raisons d'équité. La sape des RASED continue : après la suppression des maîtres G, l'IA tente de nier leurs qualifications, notamment dans l'analyse des besoins.

- Transformation provisoire d'un poste de directeur SEGPA en un poste de coordonnateur SEGPA : Nous aimerions des précisions sur le choix de cette transformation et les missions des personnels concernés.

L'IA répond que c'est un choix des chefs d'établissement. Un PE a 6h de décharge à Aubusson, un autre a 14h à Bourganeuf. Fanny TISSANDIER dénonce cette inégalité flagrante pour les élèves de deux classes qui auraient pu avoir le même enseignant toute la semaine et pour le collège d'Aubusson qui met en place un dispositif expérimental à cause de la fermeture d'une classe de 6^e-5^e SEGPA en dehors des instances réglementaires ! Elle rappelle la difficulté du statut de collègue-coordonateur et doute que les chefs d'établissement aient consulté les collègues. L'IA répond qu'« il n'y a pas les effectifs pour garder les 6^e ordinaires et les 6^e SEGPA. » *La négation des orientations SEGPA dénoncée par le SNUipp-FSU serait donc ainsi légitimée par l'administration...*

Julien COLOMBEAU interroge la DASEN sur les refus opposés aux personnels qui demandent à utiliser leur véhicule personnel pour les animations pédagogiques. L'IA répond que les animations pédagogiques sont remboursées au tarif SNCF 2nde classe, la SG ajoute que l'autorisation d'utiliser son véhicule ne signifie pas un remboursement au barème kilométrique. Fanny TISSANDIER rappelle que l'arrêté de 2013 précise qu'en l'absence de transport public adapté les personnels doivent être indemnisés selon un barème kilométrique et qu'en l'absence d'autorisation d'utiliser leur véhicule les personnels ne sont même pas couverts.

La séance est levée à 19h10.

Pour le SNUipp-FSU23, les délégués du personnel : Marie-Claire Boucher, Julien Colombeau, Stéphanie Durand, Sandrine Gorgeon, Christophe Ruby, Fanny Tissandier.

SNUipp - FSU